



F7 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation
de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous **RS5656 «Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques" »** par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **21, 22, 25 et 26 novembre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

4 jours, soit 28 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 1156 € pour les 4 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.*

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Conseil spécifique et conseil stratégique

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui conseillent, dans le cadre du conseil spécifique et du conseil stratégique, l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges., exercices d'application.
Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issu du test Certiphyto : 25 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto